

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Avril 2026

71x26

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE D'AMÉNAGEMENT "Pays d'Aix Territoires" (SPLA)

Par délibération en date du 30 mars 2010, le Conseil Municipal a approuvé l'entrée de la Commune des Pennes Mirabeau dans le capital social de la Société Publique Locale d'Aménagement "Pays d'Aix Territoires" (SPLA), afin de devenir actionnaire et de siéger au Conseil d'Administration.

Deux membres, un titulaire et un suppléant, doivent être désignés pour siéger au sein de cette instance.

Suite au renouvellement général du Conseil Municipal, il est nécessaire de procéder à la désignation des membres suivants :

TITULAIRE

Romain AMARO, Maire des Pennes Mirabeau

SUPPLEANT

Joëlle FIORILE REYNAUD, 1^{ERE} Adjointe au Maire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE la désignation d'un représentant titulaire et de son suppléant ci-dessous appelés à siéger au Conseil d'Administration de la SPLA « Pays d'Aix Territoires »

TITULAIRE

Romain AMARO, Maire des Pennes Mirabeau

SUPPLEANT

Joëlle FIORILE REYNAUD, 1^{ERE} Adjointe au Maire

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 31

CONTRE : 4 – M. FUSONE Maximilien - COCH Emeline - GIRAUD Jean-Luc –
KERBART Magali

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
Tom LEBOEUF

LE MAIRE
Romain AMARO